



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu du CHS-CT du 19 décembre 2018

A l'ordre du jour de ce CHS-CT la Direction avait inscrit :

- Accueil temporaire d'agents de l'État dont les locaux ont été incendiés – pour information
- Réinstallation de la Trésorerie de St Paulien – pour avis
- La sécurité des Centres des Finances Publiques et l'accueil des usagers – pour information
- Questions diverses.

En préambule à la tenue du CHS-CT, les représentants du personnel **FO-DGFIP** ont lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

Le Rapport de la Cour des Comptes, CAP 2022, les budgets 2019 et suivants ou les orientations directionnelles font se lever de nouveaux orages dans le ciel de la DGFIP. Ils annoncent à l'évidence de nouvelles dégradations des conditions de travail.

Dans tous les services de la DGFIP et dans toutes les catégories, progressent le stress, le manque de reconnaissance, la difficulté à maîtriser une charge de travail croissante avec des moyens humains et budgétaires en réduction constante aboutissant à des situations collectives ou individuelles de plus en plus préoccupantes.

Face à cette situation les réponses de l'administration sont rarement suffisantes et butent la plupart du temps sur l'absence de moyens. Totalement démunie, notre Direction Générale présente désormais telle nouvelle vague de restructurations, tel regroupement ou suppression d'activités comme des opportunités d'amélioration des conditions de travail pendant que le Gouvernement entend faire disparaître, au nom de l'efficacité du dialogue social, la seule instance entièrement dédiée aux conditions du travail le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT).

*Aujourd'hui, vous avez convoqué le CHS-CT sur 3 sujets sur lesquels les représentants **FO-DGFIP** s'exprimeront en temps voulu.*

Mais, par mel du 17/12/2018, les mêmes représentants ont demandé l'inscription à l'ordre du jour d'un point supplémentaire concernant les conditions de travail des agents et la situation critique de certains postes dans le département. Nous avons déjà abordé ces sujets lors de l'audience que vous avez bien voulu nous accorder le 7 décembre dernier mais nous tenons à ce qu'ils soient évoqués en CHS-CT.

Ce point se dissociant totalement de ceux proposés aujourd'hui, nous vous demandons donc de bien vouloir le rajouter à l'ordre du jour. »

En réponse la directrice précise qu'elle a bien reçu le mel en question et qu'elle accepte l'inscription à l'ordre du jour du point demandé.

1- Accueil temporaire d'agents de l'État dont les locaux ont été incendiés

Suite à l'incendie de la Préfecture en date du 1^{er} décembre 2018, plusieurs bureaux sont devenus inutilisables. Ils étaient occupés par les agents de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et par une partie des agents de la Direction Régionale des Entreprises Concurrence Consommation Travail et Emploi soit le pôle T « Travail » de cette direction (DIRECCTE).

La DDFIP a proposé au préfet de mettre à leur disposition des locaux actuellement disponibles et aménagés pour les accueillir. Cela concerne 3 agents de l'ONACVG et 14 agents de la DIRECCTE.

Depuis les 5 et 17 décembre 2018, ils sont relogés dans les espaces libres du rez de chaussée de la DDFIP ainsi qu'au 4^e étage.

Les représentants **FO-DGFIP** ont condamné les événements qui ont conduit à cette opération de relogement : il est légitime de revendiquer mais il est inacceptable de détruire des biens publics.

Ils ont interrogé la direction sur plusieurs points :

- durée de l'hébergement ? La DDFIP précise qu'elle sera fonction de la durée de remise en état des locaux de la Préfecture qui a d'ores et déjà commencée et qui est évaluée à 6 mois.

- accueil des arrivants ? Celui-ci s'est bien effectué ; les agents ont par ailleurs été sensibilisés aux consignes de sécurité du bâtiment.

- volume de réception du public ? réponse : l'ONACVG et la DIRECCTE reçoivent peu de public et la plupart du temps sous forme de rendez-vous.

- quid de la trésorerie St Jean qui devait agrandir sa surface de bureau en occupant le local syndical qui lui même devait être relogé au 4^e étage maintenant occupé par la DIRECCTE ? Pour la direction, ce n'est qu'un décalage dans le temps.

La DDFIP a par ailleurs précisé que cet accueil provisoire ne remettait pas en cause le transfert (toujours à l'étude) du PUY-VILLE dans les locaux de la direction.

2- Réinstallation de la Trésorerie de St Paulien – pour avis

La DDFIP présente le projet qui fait suite à la non-fermeture programmée au 01/01/2019 de la trésorerie.

En effet, les élus locaux avaient largement anticipé cette fermeture et procédé à la signature d'un compromis de vente du local.

La mairie propose donc de reloger la trésorerie dans un autre bâtiment dont elle est propriétaire à 100m de l'actuelle. Des travaux de rénovation doivent être effectués - à la charge de la mairie.

L'installation effective devrait se faire fin janvier/début février.

Les représentants **FO-DGFIP** ont dénoncé l'attitude inqualifiable des élus locaux et leur mépris ainsi affiché pour le service public dont ils semblaient contents de se débarrasser !

Ils ont également critiqué les documents fournis à l'appui du CHS-CT : peu lisibles et n'affichant pas les surfaces de bureaux.

La direction a alors précisé que la surface utile était de 52m² avec une répartition sur 2 étages (le 1^{er} étant consacré à la salle de détente, toilettes et aux archives).

FO-DGFIP a émis des réserves quant à la surface du bureau contigu au guichet d'accueil : pour 1 agent cela semble correct mais en présence de l'équipe de renfort, cela risque d'être juste !

Même chose en ce qui concerne l'espace d'accueil dédié au public qui semble bien étroit !

Les représentants **FO-DGFIP** ont également souligné que la position éloignée du bureau du chef de poste ne lui permet pas d'avoir une vue sur le guichet d'accueil. Peut-être serait-il utile d'installer une sonnette ou une caméra ?

Suite aux réserves émises et au manque de visibilité sur le projet, les représentants **FO-DGFIP** se sont abstenus lors du vote et ont demandé à faire une visite du site.

La direction a accédé à leur demande : la visite se fera en janvier.

3- La sécurité des Centres des Finances Publiques et l'accueil des usagers

La direction rappelle le contexte actuel de risques sécuritaires liés au mouvement des « gilets jaunes » et du passage du plan vigie pirate au niveau alerte-attentat. De même en ce qui concerne l'afflux d'usagers prévu début 2019 suite à la mise en place du prélèvement à la source.

Elle rappelle également pour mémoire les différents sites sur lesquels des manifestations ou dégradations ont eu lieu : Monistrol/Loire, Brioude, Langeac, Yssingaux et CDFP Terrasson.

Pour la DDFIP, le 1^{er} souci est la sécurité des personnels. Un suivi a été effectué avec les forces de l'ordre, les services préfectoraux et les chefs de service. Des fermetures de sites ont été décidées.

Les réponses apportées ont consisté également en un rappel des consignes de sécurité/sûreté et la responsabilisation de chacun.

Des exercices spécifiques aux risques d'attentats seront prochainement mis en place et différents guides seront à disposition des agents.

Les représentants **FO-DGFIP** se sont étonnés que des exercices « attentats » se mettent en place seulement maintenant : le risque étant bien plus ancien ! La direction indique qu'il a fallu du temps pour caler les choses !

4- conditions de travail des agents et situation critique de certains postes dans le département.

Suite aux HMI et visites de services effectuées en novembre 2018, les représentants **FO-DGFIP** avaient déjà été reçus en audience sur ce sujet par la Directrice le 7 décembre 2018 afin de l'alerter au plus vite. Ils ont tenus à reformuler lors de ce CHS-CT leurs inquiétudes quant aux conditions de travail dans plusieurs services (trésoreries, SPF, SIP...)

Notamment pour **les trésoreries devant être fermées au 01/01/2019** et maintenues par décision du ministre.

Vorey, St Paulien et Saugues sont confrontées à des conditions de travail insoutenables : le public afflue toujours aux guichets et le travail s'accumule sur les bureaux!

Les collègues, à effectif réduit font au mieux et subissent de plein fouet les conséquences des suppressions d'emplois anticipées ! Pression intolérable !

Les représentants **FO-DGFIP** ont mis la direction devant ses responsabilités et prévenu des risques psychosociaux avérés sur le département.

Plutôt que de s'engager sur le terrain de la co-gestion des suppressions d'emplois avec la direction, comme l'a proposé un représentant des personnels d'une autre OS, les représentants **FO-DGFIP** ont réitéré leur demande de réimplantation d'emplois sur ces sites et condamné les futures suppressions d'emplois que prévoit le Projet de Loi de Finances 2019 (12 + 2 en Hte- Loire). Ils ont également réclamé des locaux décents pour la trésorerie de SAUGUES.

La direction reconnaît que cela est très compliqué.

Pour **FO-DGFIP**, les solutions proposées ne sont pas satisfaisantes : l'envoi systématique de l'Equipe Départementale de Renfort (EDR) et le travail à distance sur l'aspect SPL ne sont que des palliatifs, des pansements apportés à des services en souffrance! Les représentants **FO-DGFIP** ont d'ailleurs souligné que les collègues de l'EDR sont également en risque de « rupture » : à trop vouloir leur demander... !

Les représentants **FO-DGFIP** ont tenu également à mettre en garde la direction contre les risques d'implosion des SIP confrontés à des flux massifs de public. Entre les « grosses bourdes » telle la sanction du non paiement dématérialisé de certains impôts et la mise en place du Prélèvement A la Source (PAS), les personnels des SIP sont à saturation et travaillent dans un climat d'anxiété permanent. Les formations réalisées en fin d'année sur le thème du PAS n'ont rassuré personne.

Le début d'année 2019 risque d'être chaud !

Pour y faire face, et très optimiste, la direction a des solutions ! Cela passe par :

- la communication (*qui n'a encore pas commencé et nous sommes fin décembre!*)
- un numéro de téléphone gratuit (*si il est joignable*)
- la mise en place de l'accueil sur rendez-vous – APRDV – (*avec quels personnels ?*)
- des consignes de bienveillance pour les publics fragiles
- des consignes de priorisation des tâches pour les agents

FO-DGFIP a dénoncé ces solutions « miracles » qui ne font que renforcer le mal être des personnels : impression de bâcler le travail et de ne pas rendre un service public de qualité.

FO-DGFIP sera vigilant dans les semaines à venir quant aux situations tendues qui pourraient intervenir dans les services et prendra toutes les décisions utiles pour préserver les personnels.

5- Questions diverses

- Les représentants **FO-DGFIP** ont insisté auprès de la direction pour le suivi indispensable des congés des femmes de ménage sur différents sites : leur remplacement doit être anticipé afin d'éviter les problèmes. La direction en prend bonne note : espérons que cela sera suivi d'effets ! Elle précise également que des heures supplémentaires vont être rajoutés à un agent Berkani afin d'effectuer le ménage à la trésorerie de St Paulien.
- La DDFIP précise que des régularisations de pointages (temps recrédité) ont été faites pour les agents n'ayant pu accéder au CDFP d'Yssingeaux suite au blocage des « gilets jaunes ». Elle indique également que les lampes prévues pour le site d'Yssingeaux ont bien été commandées mais pas livrées.

Les représentants **FO-DGFIP**: **Karine VEYSSEYRE** , **Jocelyne LIMAGNE**

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu